

L'appartenance à la Francophonie est un excellent moyen de promouvoir le fait français au Canada puisqu'elle permet de lui donner une dimension internationale. Elle est également de nature à renforcer l'unité canadienne étant donné que les provinces qui ont reconnu le français comme langue officielle peuvent y être actives conjointement avec le gouvernement fédéral.

21.3.3 Le Canada et les Sommets économiques

Les réunions du Sommet économique des chefs de gouvernement des sept plus importantes démocraties industrialisées et de la Communauté européenne se tiennent annuellement depuis 1975 (le Canada et la Communauté européenne ont commencé à y participer en 1976 et 1977 respectivement). Le Sommet économique ne dispose pas d'une infrastructure ou d'un secrétariat permanent. Le choix du lieu et la responsabilité de l'organisation de chaque Sommet sont confiés à tour de rôle à chacun des États membres.

L'idée originale était de réunir les chefs de gouvernement pour leur permettre de discuter de questions économiques à l'extérieur du cadre institutionnel habituel. L'accent que l'on met sur le contact personnel entre les chefs de gouvernement dans le but de favoriser les progrès sur les grandes questions qui préoccupent le monde demeure l'un des objectifs primordiaux des Sommets économiques. Ces rencontres ont permis de réunir les principaux dirigeants de gouvernements au sein d'un groupe suffisamment puissant pour avoir une influence significative sur les grands développements — tant d'ordre économique que politique — qui se produisent dans le monde, mais assez restreint pour permettre des discussions franches et directes.

Ces réunions annuelles représentent l'élément le plus visible d'un plus grand et complexe système de consultation et de coopération internationale qui sert de cadre à la gestion de l'économie mondiale. Les Sommets sont étroitement liés au travail effectué dans le cadre des activités d'autres tribunes internationales, y compris le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Groupe des sept ministres des Finances. L'objectif que poursuivent les Sommets est de travailler à la mise en œuvre de politiques macro-économiques compatibles dans le but de favoriser une croissance globale équilibrée et non inflationniste. Tous les Sommets économiques ont mis l'accent sur le caractère interdépendant

des problèmes mondiaux. La croissance économique, l'emploi, l'inflation, l'énergie, l'endettement et le maintien d'un environnement commercial libéralisé sont autant de facettes d'une économie mondiale interdépendante. Les Sommets ont permis de reconnaître la relation étroite qui existe entre la prospérité des pays industrialisés et celle des nations en voie de développement.

21.3.4 Le Canada et l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été créée à Paris en septembre 1961, succédant à l'Organisation de coopération économique européenne (OCEE), fondée en 1948 par les pays de l'Europe occidentale pour faciliter le relèvement de leurs économies ébranlées par la guerre et pour diriger la mise en application du Plan Marshall. Au sein de l'OCDE, le Canada et les États-Unis, et, plus tard, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont joints aux pays de l'Europe occidentale pour créer une importante tribune intergouvernementale de consultation et de coopération entre pays industrialisés.

L'objectif de l'OCDE est de faciliter la formulation d'une politique contribuant à assurer la stabilité, la croissance économique équilibrée et le progrès social tant des pays membres que des autres pays. Au fil des années, l'OCDE a élargi le champ de ses activités, si bien qu'elles englobent maintenant presque tous les aspects de la politique économique et sociale présents dans la société moderne.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE), créée en 1974 dans le cadre des activités de l'OCDE, joue un rôle sur quatre plans importants : le partage des ressources pétrolières dans des situations d'urgence, les consultations concernant le marché pétrolier, la promotion du développement accéléré de nouvelles sources d'énergie, et les relations entre les pays consommateurs de pétrole et ceux qui en produisent. D'autre part, un autre organe de l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie atomique, créée en 1972, agit en tant que coordonnateur des aspects techniques de l'énergie nucléaire et encourage les échanges de vues sur ceux-ci.

L'OCDE réunit des hauts fonctionnaires des gouvernements ainsi que des représentants du monde des affaires, des syndicats de travailleurs, des universités et d'autres secteurs non gouvernementaux à l'échelle internationale.

21.3.5 Le Canada et les Nations Unies

L'appui qu'accorde le Canada à l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis sa création fait partie intégrante de sa politique étrangère. Le Canada joue un rôle d'importance au sein de